



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Affaires Etrangères,  
de la Coopération et  
de l'Intégration Africaine

Windhoek, le 15 mars 2018

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **RELATIF A LA VISITE OFFICIELLE DE S.E. PROF. ROBERT DUSSEY, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE A WINDHOEK, EN NAMIBIE, DU 15 AU 17 MARS 2018.**

Dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les Républiques de la Namibie et du Togo, et sur invitation de **l'honorable Netumbo Nandi-Ndaitwah**, Ministre des Relations Internationales et de la Coopération de la Namibie, **S.E. Prof. Robert DUSSEY**, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'intégration Africaine du Togo, a effectué une visite officielle à Windhoek, en Namibie, du 15 au 17 mars 2018.

Cette visite s'inscrit dans le prolongement de celle effectuée du 10 au 12 octobre 2012 en Namibie par **S.E.M. Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président de la République Togolaise. Il importe de signaler que lors de cette visite, le Président Togolais et son homologue Namibien ont jeté les bases des relations diplomatiques entre leurs pays par la signature d'un accord-cadre de coopération dans les domaines politique, économique, technique, scientifique, commercial, culturel et social.

Les échanges entre la partie togolaise et namibienne ont porté sur plusieurs points relatifs aux domaines de l'environnement et du tourisme, de l'agriculture, de l'eau, des travaux publics et des transports, de l'industrialisation, du commerce et du développement des petites et moyennes entreprises, de l'éducation.

Abordant les questions de l'environnement et du tourisme, le Ministre Robert DUSSEY a réitéré à la partie namibienne le souhait du Chef de l'Etat togolais d'enrichir les parcs nationaux du Togo à partir d'une coopération avec les pays à forte diversité biologique animale sauvage et végétale dont la Namibie. Les échanges sur le projet de transfert d'animaux sauvages de la Namibie vers le Togo ont permis de dégager trois pistes :

- initier une rencontre entre les services compétents namibiens et togolais en vue d'approfondir les échanges sur la question ;
- inviter/accueillir les officiels experts/techniciens namibiens de protection de la faune au Togo afin de se rendre compte des efforts du gouvernement togolais en matière de sauvegarde de ses aires

protégées. Cette visite permettra à la partie namibienne d'apprécier les types d'espèces sauvages adaptés à l'environnement togolais ;

- partager les expériences namibiennes avec le Togo en la matière, à travers, notamment le renforcement des capacités des cadres togolais.

Sur le plan agricole, les discussions entre les deux diplomates ont abouti sur la nécessité d'intensifier la coopération entre les deux pays au regard du fait que le Togo dispose d'une forte variété de produits céréaliers et pouvait bénéficier de l'expérience namibienne dans leur transformation.

S'agissant des questions de transport et de sécurité maritimes, les deux ministres ont convenu de **la signature prochaine d'un accord *Open sky* entre le Togo et la Namibie** en vue de faciliter la liaison Lomé - Windhoek par le biais des compagnies Asky et Namibian Airways.

Ils ont également souligné la mise en place d'une stratégie de connexion entre le port de Lomé et celui de Windhoek dans l'optique de promouvoir les échanges de produits locaux des deux pays. Une visite du Directeur général du port de Windhoek est à cet effet envisagée à Lomé.

Les deux ministres ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente sur les consultations politiques et diplomatiques entre les deux pays.

Les deux parties ont, en outre, réaffirmé leur volonté d'accélérer la mise en place de la Commission mixte de coopération Togo-Namibie. Ce cadre de coopération est sensé faciliter des rencontres périodiques des experts des deux pays en vue de la mise en œuvre des orientations politiques de leurs plus hautes autorités. Pour ce faire, ils ont décidé **l'exemption de visa d'entrée et de séjour entre les deux pays au profit de leurs ressortissants détenteurs de passeports diplomatiques et de service.**

Par ailleurs, les deux parties se sont exhortées à œuvrer pour la réalisation des objectifs de l'agenda 2063 de l'Union Africaine en vue de répondre efficacement aux attentes des populations, particulièrement des jeunes africains.

Au cours de son séjour, le Ministre Robert DUSSEY a rendu une visite de courtoisie à **S.E. Président Dr. Hage G. GEINGOB**, Président de la République de Namibie.

**Contact :** [maeirtgce@yahoo.fr](mailto:maeirtgce@yahoo.fr) / [secretariat.ministre@diplomatie.gouv](mailto:secretariat.ministre@diplomatie.gouv)

Division de l'information, de la Communication et de la Documentation